

3. Quels ports du Canada seront les ports d'attache du service projeté ?

4. Quand se propose-t-on de commencer ledit service ?

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) :

1. Oui.

En réponse aux autres questions je dirai que le gouvernement en est arrivé à la conclusion qu'un service de ce genre nous serait éminemment avantageux, si nous pouvions l'obtenir à des conditions raisonnables. Ces détails ne sont pas encore arrêtés. Nous attendons un représentant du gouvernement mexicain au cours de cette session, et nous pourrions plus tard faire une déclaration à la Chambre.

PRIMES DE PECHE.

M. R. L. BORDEN :

1. Les chèques pour primes de pêche ont-ils été remis aux personnes y ayant droit pour l'année dernière ?

2. Dans la négative, combien de chèques n'ont pas encore été distribués ?

3. Quelle est la cause du délai ?

4. Le gouvernement sait-il que le délai apporté à la remise de ces chèques a causé beaucoup d'inconvénients dans certains districts des provinces maritimes ?

L'honorable M. RAYMOND PREFONTAINE (ministre de la Marine et des Pêcheries) :

1. Il en reste une partie à distribuer.

2. Ceux destinés aux intéressés habitant les comtés d'Yarmouth, Inverness et King, province de la Nouvelle-Ecosse ; le comté de Prince, Ile du Prince-Edouard ; les Iles de la Madeleine et une partie du comté de Saguenay, P.Q.

Quand le moment fut arrivé de faire cette distribution, le ministre n'a pu se procurer le local nécessaire au personnel nombreux supplémentaire qui devait exécuter ce travail ; nous avons dû attendre, de jour en jour, que les pièces occupées par le département de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest fussent libres.

4. Non.

RACCORDEMENT DE CHEMIN DE FER A BROCKVILLE.

M. GEORGE TAYLOR (Leeds-sud) : Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je voudrais m'enquérir auprès du ministre des Chemins de fer et Canaux et de l'honorable directeur général des Postes, de la décision à laquelle ils en sont arrivés dans le but d'obtenir de meilleurs raccordements entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et le Grand Tronc à Brockville. J'ai signalé cette question à l'attention de la Chambre, il y a une semaine. Ni l'un ni l'autre de ces deux ministres n'était présent alors, mais je suppose que l'honorable leader du gouvernement a fait connaître à ses deux collègues la question que j'avais posée. Du fait que

M. R. L. BORDEN.

ces deux chemins de fer ont un horaire différent à Brockville, les citoyens de cette localité éprouvent de grands inconvénients ; mais ce n'est pas de cela que je me plains particulièrement. A mon avis, le grand désavantage où se trouve placée la population de Brockville provient surtout du retard apporté à la distribution du courrier. Tout le courrier que le Grand Tronc recueille de Toronto à Brockville, arrive à ce dernier endroit quelques minutes après le départ du train pour la capitale. On jette les sacs à Brockville, vers trois heures de l'après-midi. On les garde jusqu'au lendemain et ils n'arrivent à Ottawa qu'à neuf heures ou onze heures, ce qui ne donne qu'un courrier de l'ouest par jour. Je suppose que le directeur général des Postes s'est occupé de cette question afin de modifier cet état de choses. Il paie le chemin de fer Canadien du Pacifique et le Grand Tronc pour transporter les malles, et je suis certain que la population qui habite les endroits qui se trouvent entre Toronto et Brockville, a le droit d'exiger un meilleur service que celui qu'on a maintenant.

Sir WILLIAM MULOCK (directeur général des Postes) : Dès qu'on eut signalé cette question à l'attention de la Chambre, j'ai écrit à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et à celle du Grand Tronc relativement à cette matière. Si je ne me trompe, le train du Grand Tronc dont il est question arrive à Brockville à deux heures quarante minutes de l'après-midi.

M. TAYLOR : Non, c'est le train rapide des voyageurs et il ne transporte pas de malle.

Sir WILLIAM MULOCK : La plainte qu'on a faite se rapporte au train de deux heures quarante minutes.

M. TAYLOR : C'est un train de voyageurs.

Sir WILLIAM MULOCK : L'honorable député a dit que la malle était transportée par ce train.

M. TAYLOR : Non.

Sir WILLIAM MULOCK : Alors, je me suis trompé. A tout événement, j'ai écrit à la Compagnie du Pacifique Canadien pour lui faire part des réclamations de l'honorable député et pour lui demander s'il n'y avait pas moyen de ne faire partir son train en destination d'Ottawa qu'après l'arrivée du train du Grand Tronc venant de Brockville. Je n'ai encore reçu aucune réponse de la compagnie.

L'honorable H. R. EMMERSON (ministre des Chemins de fer et Canaux) : Je crois que l'honorable directeur général des Postes a répondu complètement à cette question. Celle-ci tombe sous les attributions de la commission des chemins de fer dont l'attention a été appelée sur ce sujet. Cette question est très importante pour les intéressés.